

Réf: Dossier 304522

Avis de constitution

SOCIETE « KORAIL & COMPAGNIE » en abrégé « KORAIL &CO »

Siège Abidjan Cocody, riviera 4 M'Pouto non loin de
la voie principal LOT 210 ILOT 26, Lot 210, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KORAIL & COMPAGNIE » en
abrégé « KORAIL &CO »

Objet : ORGANISATION D'EVENEMENT ENTREPRISE ET
PARTICULIER,

PRESTATION DE CONSEIL ET ORGANISATION DE
MARIAGE,

DECORATION EVENEMENTIELLE ET INTERIEUR .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody, riviera 4 M'Pouto non loin de la voie principal LOT 210 ILOT 26, Lot 210, Ilot 26

Dirigeant(s) Mme KADISHA TSHALA OLGA KEYREN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03576 du 29/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21908/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

